



# Élections des Représentants de Locataires

Immobilière 3f / Atlantic Aménagement / Groupe Action Logement

*Elisez vos représentants du 15 novembre au 15 décembre 2018*

**Voter pour les locataires c'est s'assurer d'être représentés et de disposer d'un interlocuteur défendant ses intérêts**

**LE LOGEMENT EST UN DROIT**



**ELECTIONS DES REPRESENTANTS LOCATAIRES**

pour :

- un logement pour tous.
- un montant de la quittance (loyer et charges) qui n'excède pas 20% des revenus des ménages.
- une revalorisation des allocations (logement, apl).
- la construction d'un million de logements sociaux de qualité, financés par l'état.
- une réhabilitation thermique des logements existants, contre la vente du parc hlm.
- un grand service public de l'habitat et du logement.



**VOTEZ**  
**indecosa-cgt**  
Information et défense des consommateurs salariés  
[www.indecosa-cgt.fr](http://www.indecosa-cgt.fr)



**Revendication**  
**indécosa cgt 17,79,85,86**  
**loyers/charges**  
**comprises  $\leq$  à 20%**  
**des ressources des**  
**locataires**

**Avoir des élus indecosa cgt à nos côté**  
**c'est augmenter nos chances**  
**de nous faire entendre!**

**Quelles sont les missions des Représentant(e)s des locataires ?**

Elu(e)s durant 4 ans pour :

- défendre les intérêts des locataires
- recenser les problèmes identifiés sur le terrain
- voter **pour** ou **contre** les résolutions du Conseil d'Administration (budget, augmentations loyers, réhabilitations, travaux, acquisitions, cessions, montant des charges...)
- désigner les représentants aux commissions d'attributions des logements.

**Priorité indecosa cgt**

**Freiner la hausse des loyers / Baisser les charges / Soutenir le bailleur dans son engagement social / Voter les moyens financiers nécessaires à l'entretien des immeubles et des appartements sans dépasser les capacités financières des locataires.**

**Le logement c'est aussi l'affaire d'INDÉCOSA CGT!**

# Soyons nombreux à VOTER INDÉCOSA CGT17,79,85,86 pour toujours mieux défendre nos intérêts de locataires

du 15 novembre au 15 décembre 2018

aux élections des Représentant(e)s des Locataires des Bailleurs Sociaux

## Qui peut voter ?

Tout(e) locataire du Groupe Action Logement dont le contrat de location a été signé au plus tard 6 semaines avant la date des élections. Chaque contrat de location ne peut donner lieu qu'à une seule voix et une seule candidature.

## Qui est éligible ?

Tout(e) locataire majeur(e), représentant(e) pour une association de locataires.

Les représentant(e)s des locataires sont élu(e)s sur des listes présentées par des associations œuvrant dans le domaine du logement, indépendantes de tout parti politique ou organisation philosophique confessionnelle, ethnique ou raciale.

## Comment se déroule le scrutin ?

Vote anonyme uniquement par correspondance.

Trois semaines avant le scrutin, les locataires reçoivent les professions de foi, l'ensemble des bulletins détachables et une enveloppe T retour. Pour voter, il suffit de renvoyer dans l'enveloppe T le bulletin choisi, qui doit arriver au plus tard le jour du scrutin. Les résultats seront communiqués par voie d'affichage dans les halls d'entrée dans les jours qui suivent l'élection.

## Voter efficace, voter pour la liste indécosa cgt

L'importance du patrimoine du groupe Action Logement sur le territoire national ne permet pas aux élu(e)s, **militants bénévoles**, d'avoir un contact direct avec chacun des locataires.

Avec indécosa cgt 17,79,85,86 **les élu(e)s travaillent en équipe, soutenus par des juristes de l'association**, pour agir et étudier les documents préparatoires de chaque conseil d'administration.

**Indecosa CGT** est une association de défense des consommateurs salariés, retraités et privés d'emploi, **compétente et reconnue dans tous les domaines** : logement, environnement, cadre de vie, santé, famille, consommation et problèmes qui en résultent.

*Un(e) liste de représentant(e)s des locataires chez les bailleurs sociaux, locataires aussi est un atout important: avoir des représentants, locataires comme eux, ayant le même quotidien, connaissant les mêmes conditions de vie, confrontés aux mêmes problèmes, payant les mêmes taux de loyers et charges que leurs voisins.*

*À la réunion du Conseil d'Administration, les représentant(e)s ont le droit de parole, de proposition, de critique et, ils en usent chaque fois que l'intérêt des locataires le nécessite, sans oublier l'essentiel, le droit de vote, là où la réglementation le leur donne.*

**ATTENTION ! N'UTILISEZ PAS ce tract informatif pour voter, ce n'est pas un bulletin de vote**

## Liste des Candidates et Candidats Liste commune indécosa cgt 17,79,85,86

Mme ALEIXANDRE-BEDIN Dominique - La Rochelle  
M. BERSOULT Didier - Niort  
Mme LINGENER Marie-Paule - La Rochelle  
M. BEDIN Rodolphe - La Rochelle  
Mme VERGNE Noëlle, - Aytré  
M. ROMAIN Michel - La Rochelle



## Se conformer aux consignes de vote

*Voter indécosa cgt 17,79,85,86 en respectant les consignes de vote si nous ne voulons pas voir notre vote annulé :*

- liste complète (17,79,85,86 ensemble)
- sans rature
- sans surcharge
- votez dès réception des documents (ne pas oublier, ne pas laisser passer la date limite; cela ne vous prendra pas plus d'une minute !)



En cas de difficultés contactez vos représentants indécosa cgt en Charente Maritime (17) ou en Deux-Sèvres (79) ou en Vendée (85) ou dans la Vienne (86)

